

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/10/03-01

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 3 octobre 2018, sous la présidence de M. Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu l'arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : dossier d'accréditation du centre CLES AMU

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve le dossier d'accréditation du centre CLES AMU tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 3 octobre 2018


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille





**DOSSIER
D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES**



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>AIX-MARSEILLE UNIVERSITE</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>17/09/2018</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales.....	3
II. Politique des langues de l'établissement.....	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus.....	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines.....	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement.....	6
4) Autres informations pertinentes.....	6
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :.....	6
1) Politique de certification.....	6
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :.....	7
3) Participation au dispositif national CLES.....	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES.....	11
5) Activités du Pôle CLES.....	12
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal 2018-2023.....	13
V. Avis de l'établissement.....	14

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'habilitation (année universitaire 2001/2002)	CLES B1	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>
	CLES B2	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>
	CLES C1	<i>Anglais, allemand, italien, espagnol</i>
Dernière demande d'habilitation (année universitaire 2011/2012)	CLES B1	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>
	CLES B2	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>
	CLES C1	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{ère} demande d'accréditation (année universitaire 2018/2019)	CLES B1	<i>Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>
	CLES B2	<i>Anglais, allemand, , arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais,</i>
	CLES C1	<i>Cliquer ici pour taper du texte. Anglais, allemand, arabe, espagnol, italien, portugais, grec moderne, russe, polonais</i>

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>AIX MARSEILLE UNIVERSITE</i>	<i>jardin du Pharo, 58 boulevard Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07</i>
Type (université, école², ...)	<i>université</i>	
Chef d'établissement	<i>Yvon Berland</i>	<i>Yvon.berland@univ-amu.fr 049139650</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Aix-Marseille</i>	<i>Christine.chochois@univ-amu.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Christine Chochois</i>	<i>Christine.chochois@univ-amu.fr 0413551828</i>

¹ Si d'autres demandes ont été formulées, indiquer-les dans le tableau en ajoutant de nouvelles lignes.

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ETABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION
Ecole	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille	184 avenue de Luminy 13288 Marseille Cedex 09 0491827100	Certification des étudiants
Ecole	Ecole Nationale Supérieure du Paysage	31 bd d'Athènes 13232 Marseille Cedex 1 0491910025	Formation et certification des étudiants
Université	Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse	74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon Cedex 1	Certification des étudiants

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ETABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

Dans les 19 composantes d'Aix-Marseille Université réparties en 6 secteurs : ALLSH, Droit et sciences politiques, Economie et gestion, Santé, Sciences et technologies, et secteur pluridisciplinaire (IUT et ESPE), la place des langues varie d'un secteur à l'autre en fonction des spécificités de chaque mention et de chaque parcours.

Une langue vivante est obligatoire dans la majorité des cursus proposés par l'université. Si l'anglais est majoritairement proposé en LVI, de nombreuses possibilités sont offertes en options facultatives suivant les filières et domaines de spécialité, 30 langues font partie de l'offre de formation totale.

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

La nature des enseignements de langues est variable dans les différents cycles universitaires et domaines de spécialité. Les différentes composantes de l'université peuvent avoir des pratiques différentes dans l'élaboration de leurs programmes d'enseignement pour ce qui concerne la langue de communication et la langue de spécialité. La langue de spécialité est plus présente dans les parcours de Masters.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Un grand nombre d'UE comportent un élément constitutif dédié à une langue vivante par année. L'horaire minimum ou maximum est variable. Le nombre d'ECTS qui leur est dévolu est également variable. Chaque composante propose des enseignements de langues de communication ou de spécialité pour répondre aux spécificités de ses formations. Les volumes horaires varient entre 12 et 39 h en présentiel, Il en va de même pour les ECTS (de 1,5 à 6). Chaque secteur comprend un département de langues et le secteur ALLSH un LANSAD en charge des enseignements obligatoires et optionnels de langues.

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation, ...)

Des espaces Langues, centres de langues permettent aux étudiants qui le souhaitent de trouver un accompagnement pédagogique dans une démarche d'auto-formation (conseil, tutorat laboratoires de langue).

Des ateliers de pratique orale et des séances de conversation ouverts pour la plupart à l'ensemble des étudiants, et des enseignants chercheurs.

Des ateliers spécifiques de préparation aux certifications nationales et internationales.

Des espaces de cours en ligne pour compléter la formation en présentiel et prendre en compte les besoins spécifiques des étudiants en proposant des exercices adaptés.

-Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification, ...

Les UE de langues ont des modalités de contrôle de connaissances spécifiques à chaque cursus. Selon les cycles ou les parcours, les UE sont compensables ou non-compensables. Les enseignements optionnels facultatifs donnent lieu généralement à un bonus. Les étudiants peuvent également bénéficier d'un bonus grâce à leur participation aux ateliers proposés dans les centres de langues.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

AMU dispose d'un service commun : la Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches en Langues (MIRREL) qui contribue au développement des compétences en langues à Aix-Marseille Université en complétant l'offre de la formation initiale et de la formation continue. Le service est structuré en trois domaines opérationnels.

1)Le centre d'autoformation et de ressources en langues de la MIRREL (CARLAM)

Auto-formation libre et encadrée (tutorat, ateliers de conversation et de remédiation en langues animés par des enseignants et/ou des lecteurs locuteurs natifs, télé Tandem, français langue étrangère...); offre en documentation (mise à disposition de logiciels d'apprentissage des langues et d'ouvrages, prêt de livres, de manuels et de DVD). Le CARLAM gère le dispositif bonus langue de l'université.

2)Les Certifications en langues

Certificat en langues de l'enseignement supérieur (CLES) – La MIRREL met en œuvre les sessions CLES organisées par l'université d'Aix-Marseille en coordination avec la référente CLES de l'établissement et le Diplôme de compétence en langue (DCL) – La MIRREL est le siège de la gestion nationale du DCL et est centre d'examen des sessions DCL organisées par le rectorat d'Aix-en-Provence.

3)Les besoins spécifiques en langues et la formation en anglais des enseignants chercheurs.

AMU dispose aussi d'autres centres de langues ou espaces langues : Centre de langues de Saint Jérôme (Marseille), Service des langues Luminy (Marseille), Espace langues (faculté de Droit), Centre de formation et d'autoformation en langues (ALLSH) qui proposent des formations complémentaires en langues de communication et/ou de spécialité : tutorat, ateliers de conversation, drama club, laboratoire de langues, et préparation aux certifications en langues (TOEIC en majorité)

- Langues enseignées

Allemand, anglais, arabe, arménien, berbère, bosniaque-croate-monténégrin-serbe, bulgare, catalan, chinois, espagnol, grec moderne, hébreu, hindi, italien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, tchèque, turc, vietnamien,

Toutes les langues ci-dessus ne sont pas nécessairement disponibles sur plus de 6 niveaux et peuvent être prises en LV2 dans le cadre du bonus. Elles ne sont pas non plus toutes disponibles en dehors du secteur ALLSH

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

Chacun des 58 sites d'Aix-Marseille Université dispose d'un personnel affecté à cet enseignement,

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements dans une progression d'au moins 6 niveaux. Le cas échéant, ces niveaux sont adossées au [Cadre Européen Commun de Référence en Langues \(CECRL\)](#). Les options de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL en fin de licence, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Les modalités de composition des groupes de langues diffèrent selon les secteurs, mentions et parcours en fonction des langues proposées, des effectifs d'étudiants et des objectifs visés : langue de communication ou de spécialité.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

Tous les étudiants bénéficient de TD en présentiel et ont accès sur Amétice (Moodle sur l'ENT) à des compléments de formation.

Aix-Marseille Université va se doter d'une plateforme d'auto-apprentissage des langues (Seven Speaking) pour compléter l'enseignement en présentiel et renforcer les compétences des étudiants dans la langue de communication pour mieux aborder la langue de spécialité.

Les certifications, dont le CLES, viendront renforcer l'offre plate-forme en permettant aux étudiants qui l'utilisent de valider le niveau acquis.

4) Autres informations pertinentes

Des dispositifs complémentaires existent pour préparer les étudiants à la mobilité (Erasmus)

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2012/2017

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL
<p>1) Public visé (Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)</p> <p><i>CLES B1, B2, C1 pour toutes les filières des composantes en LMD et FC</i></p> <p><i>Bonus pour les étudiants inscrits au centre de langue CARLAM</i></p>
<p>2) Politique de certification (Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))</p> <p><i>certification facultative, fortement recommandée pour les projets de mobilité et Erasmus</i></p>
<p>3) Politique tarifaire (Certification payante, gratuite par type de public)</p> <p><i>25 euros pour les étudiants inscrits à AMU</i></p> <p><i>50 euros pour les candidats extérieurs et inscrits précédemment absents</i></p>

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

*TOEIC (payant) en anglais, DALF C1 en FLE***b) POSITIONNEMENT PRE-CLES****A compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES**

Nature du positionnement (type, compétence, ...)	<i>Test de positionnement SELF (Innovalangue-UGA) proposé en anglais, espagnol et italien (compréhension de l'oral, de l'écrit et expression écrite)</i>
Caractère obligatoire ou non du positionnement	<i>Le positionnement est facultatif</i>

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2013/2014	<i>24 mars 2014 CLES B1 anglais</i>	<i>32 inscrits 26 présents</i>	<i>53,84% admis sur présents</i>
	<i>19 mai 2014 CLES B2 anglais</i>	<i>41 inscrits 40 présents</i>	<i>72,50% admis sur présents</i>
	<i>20 mai 2014 CLES B2 anglais</i>	<i>34 inscrits 33 présents</i>	<i>72,72% admis sur présents</i>
	<i>21 mai 2014 CLES B2 anglais</i>	<i>23 inscrits 23 présents</i>	<i>73,91% admis sur présents</i>
	<i>26 mai 2014 CLES B2 espagnol</i>	<i>13 inscrits 10 présents</i>	<i>80% admis sur présents</i>
	<i>6 juin 2014 CLES B1 espagnol</i>	<i>3 inscrits 3 présents</i>	<i>100% admis sur présents</i>
2014/2015	<i>12 mars 2015 CLES B2 anglais</i>	<i>30 inscrits 26 présents</i>	<i>50% admis sur présents</i>
	<i>9 avril 2015 CLES B1 anglais</i>	<i>17 inscrits 16 présents</i>	<i>31,25% admis sur présents</i>
	<i>18 mai 2015 CLES B2 anglais</i>	<i>30 inscrits 29 présents</i>	<i>68,89% admis sur présents</i>
	<i>18 mai 2015 CLES B2 espagnol</i>	<i>14 inscrits 14 présents</i>	<i>78,57% admis sur présents</i>
	<i>19 mai 2015 CLES B2 anglais</i>	<i>39 inscrits 36 présents</i>	<i>63,88% admis sur présents</i>
	<i>20 mai 2015 CLES B2 anglais</i>	<i>37 inscrits 37 présents</i>	<i>45,94% admis sur présents</i>
	<i>22 mai 2015 CLES B1 espagnol</i>	<i>7 inscrits 7 présents</i>	<i>100% admis sur présents</i>
	<i>5 juin 2015 CLES B2 italien</i>	<i>4 inscrits 4 présents</i>	<i>100% admis sur présents</i>
2015/2016	<i>12 novembre 2015 CLES B2 anglais</i>	<i>33 inscrits 32 présents</i>	<i>75% admis sur présents</i>

	9 mai 2016 CLES B2 anglais	44 inscrits 38 présents	31,57% admis sur présents
	9 mai 2016 CLES B2 espagnol	22 inscrits 20 présents	60% admis sur présents
	10 mai 2016 CLES B2 anglais	45 inscrits 37 présents	35,13% admis sur présents
	11 mai 2016 CLES B2 anglais	79 inscrits 73 présents	43,83% admis sur présents
	19 mai 2016 CLES B2 arabe	6 inscrits 6 présents	50% admis sur présents
	31 mai 2016 CLES B2 Anglais	3 inscrits 3 présents	66,66% admis sur présents
	2 juin 2016 CLES B1 italien	2 inscrits 2 présents	100% admis sur présents
2016/2017	17 novembre 2016 CLES B2 anglais	43 inscrits 41 présents	29,26% admis sur présents
	2 décembre 2016 CLES B2 espagnol	15 inscrits 14 présents	78,57% admis sur présents
	2mars 2017 CLES B2 anglais	15 inscrits 13 présents	30,76% admis sur présents
	15 mai 2017 CLES B2 anglais	27 inscrits 26 présents	38,46% admis sur présents
	15 mai 2017 CLES B2 espagnol	25 inscrits 23 présents	65,21% admis sur présents
	16 mai 2017 CLES B2 anglais	21 inscrits 21 présents	66,66% admis sur présents
	17 mai 2017 CLES B2 anglais	30 inscrits 29 présents	37,93% admis sur présents
	18 mai 2017 CLES B2 italien	3 inscrits 3 présents	33,33% admis sur présents
	19 mai 2017 CLES B2 arabe	2 inscrits 1 présent	100% admis sur présents
2017/2018	23 novembre 2017 CLES B2 anglais	65 inscrits 54 présents	25,92% admis B2 sur présents 53,70% admis B1 sur présents
	4 décembre 2017 CLES B2 espagnol	22 inscrits 18 présents	72,22% admis sur présents
	15 mars 2018- CLES B2 anglais	34 inscrits 30 présents	33,33% admis B2 sur présents 46,66% admis B1 sur présents
	17 avril 2018 CLES B1 espagnol	6 inscrits 6 présents	100% admis sur présents
	14 mai 2018 CLES B2 anglais	29 inscrits 25 présents	8% admis B1 sur présents 56% admis B1 sur présents
	14 mai 2018 CLES B2 espagnol	23 inscrits 20 présents	55% admis sur présents
	15 mai 2018 CLES B2 anglais	34 inscrits 34 présents	36,66% admis B2 sur présents 40% admis B1 sur présents
	16 mai 2018 CLES B2 anglais	26 inscrits 22 présents	50% admis B2 sur présents 35% admis B1 sur présents
	17 mai 2018 CLES B2 arabe	7 inscrits 3 présents	100% admis sur présents
	18 mai 2018 CLES B2 italien	22 inscrits 17 présents	41,17% admis sur présents
	24 mai 2018 CLES B2 anglais	12 inscrits 8 présents	50% admis sur présents
	31 mai 2018 CLES B2 portugais	9 inscrits 7 présents	71,42% admis sur présents
	12 juin 2018 CLES C1 anglais	2 inscrits 2 présents	50% admis sur présents

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- **Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)**

Responsabilité de pôle, comité de pilotage, comité de validation des sujets CLES B2 Anglais

- **Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)**

3 enseignants formés à la conception de sujets : 2 en anglais (CLES B2) et 1 en arabe (CLES B1 et B2)

Participation à la journée de formation d'évaluateurs CLES en janvier 2018 : Christine Chochois en Anglais, Souhila Grifi en arabe

Participation de Christine Chochois en tant que formatrice à l'école d'été à Grenoble (2016, 2017, 2018)

- **Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)**

Participation de Christine Chochois à la conception des nouvelles grilles B1/B2 de production écrite et interaction orale et au kit de formation des évaluateurs CLES.

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)**

Présentations informationnelles dans les cours des filières visées.

Présentation de la certification auprès des différents partenaires AMU.

Participation aux réunions du Plan langues AMU concernant les certification

- **Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)**

Une affiche est diffusée, en collaboration avec le service Communication de l'Université, dans l'ensemble des composantes afin de promouvoir la certification et d'informer les étudiants sur les sessions (newsletter AMU), elle mentionne les dates, les niveaux et les langues des sessions CLES de l'année.

Des plaquettes sont mises à disposition dans les centres de langues des composantes.

Présentation du CLES et animation d'ateliers lors des journées européennes des langues dans les centres et espaces langues.

Le site web de la MIRREL (Maison Interdisciplinaire des Ressources et Recherches en Langues) est en restructuration, il comportera une promotion du CLES et des informations sur la certification, les dates, lieux des sessions et les modalités d'inscription.

- **Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	2	4
	ANGLAIS	1		
	ARABE	1		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
RUSSE	0			
CLES B2	ALLEMAND	0	2	
	ANGLAIS	2		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		

	GREC M.	0	0
	ITALIEN	0	
	POLONAIS	0	
	PORTUGAIS	0	
	RUSSE	0	
CLES C1	ALLEMAND	0	
	ANGLAIS	0	
	ARABE	0	
	ESPAGNOL	0	
	GREC M.	0	
	ITALIEN	0	
	POLONAIS	0	
	PORTUGAIS	0	
	RUSSE	0	

➤ **Rémunérations accordées pour chacune de ces activités**

La conception d'un sujet CLES est rémunérée 250 euros

➤ **Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)**

NIVEAU	LANGUE	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES B1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	6	45
	ANGLAIS	1	1	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	1	1	0	0	1		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	1	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES B2	ALLEMAND	0	0	0	0	0	38	
	ANGLAIS	3	5	5	5	6		
	ARABE	0	0	1	1	1		
	ESPAGNOL	1	1	1	2	2		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	1	0	1	1		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	1		
	RUSSE	0	0	0	0	0		
CLES C1	ALLEMAND	0	0	0	0	0	1	
	ANGLAIS	0	0	0	0	1		
	ARABE	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0		

Cliquer ici pour taper du texte.

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁶

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES ⁷	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
Christine Chochois	PRAG	ANGLAIS	ESPE	Responsable de centre Évaluatrice Conceptrice	Christine.chochois@univ-amu.fr
Souhila Grifi	Ingénieur d'étude (ingénierie pédagogique multimédia en langues)	ARABE	Domaine de recherche CARLAM/ MIRREL	Responsable du circuit CLES Évaluatrice Conceptrice	Souhila.grifi@univ-amu.fr
Sébastien Catalano	Gestionnaire administratif et financier MIRREL		CARLAM/ MIRREL	administratif	Sebastien.catalano@univ-amu.fr
Michel Van der Yeught	PU Directeur de la MIRREL	Anglais	MIRREL UFR ALLSH	Évaluateur	Michel.vanderyeught@univ-amu.fr
Frank Conesa	PRCE CARLAM/ MIRREL	Anglais	CARLAM/ MIRREL UFR ALLSH	Évaluateur Concepteur	Frank.conesa@univ-amu.fr
Cécile Bianchi	PRAG	Anglais	UFR ALLSH	Évaluatrice	Cecile.bianchi@univ-amu.fr
François-Joseph Onda	Vacataire	Anglais	EPLE	Évaluateur	Francois-joseph.onda@ac-aix-marseille.fr
Ryan Field	Lecteur	Anglais	CARLAM ALLSH	Évaluateur	Ryan.field@univ-amu.fr
Marion Regeste	MCF	Espagnol	UFR ALLSH LANSAD	Évaluatrice	Marion.regeste@univ-amu.fr
Mario Adrian Aguilar Avila	Lecteur	Espagnol	CARLAM UFR ALLSH	Évaluateur	Mario.aguilaravila@univ-amu.fr
Beate Hoschek	PRAG	Allemand	ESPE	Évaluatrice	Beate.hoschek@univ-amu.fr
Marco Cappellini	MCF Directeur CFAL	Italien	UFR LLSH	Évaluateur	Marco.cappellini@univ-amu.fr
Carla Francisco	Doctorante Enseignante contractuelle	PORTUGAIS	Etudes Romanes IMAF Aix	Évaluatrice	Carla.cfrancisco@gmail.com

Tarifs appliqués pour la passation :

Arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement :

Conception de sujet : 250 € par sujet

Correction de copies par étudiant : 2,30 € (+ majoration de 25 %) par copie

Oral CLES 2 en binôme : 15 € par heure

⁶ Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

⁷ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

Surveillance : (CLES1 ou CLES2) 15 € par heure

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- **Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?**

Une journée de formation est organisée chaque année au sein du pôle par la coordinatrice pour les nouveaux membres qui intègrent l'équipe et les anciens qui le souhaitent.

Une formation spécifique a été organisée en novembre 2017 pour les évaluateurs d'anglais pour l'expérimentation des nouvelles grilles B1/B2 du CLES B2 dans le centre par la coordinatrice du pôle.

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ⁸	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ⁹
<i>Un centre de langues CARLAM avec 20 postes équipés de casques écouteurs, microphone et le logiciel d'enregistrement pour le passage du CLES B1</i>	<i>1</i>	<i>CARLAM site Saint-Charles Marseille</i>
<i>Salle informatique avec 20 postes équipés de casques écouteurs, microphone et le logiciel d'enregistrement pour le passage du CLES B1</i>	<i>1</i>	<i>ESPE Aix en Provence</i>
<i>Amphithéâtres et salles de cours sonorisés et équipés de vidéoprojecteur.</i>	<i>SELON BESOIN</i>	<i>ESPE Canebière Marseille Site Saint Charles Marseille ESPE Aix-en Provence UAPV Avignon ESPE Digne ENSA Marseille</i>
<i>Salles de cours pour le passage des oraux du CLES B2</i>	<i>SELON BESOIN</i>	<i>ESPE Canebière Marseille Site Saint Charles Marseille ESPE Aix-en Provence UAPV Avignon ESPE Digne ENSA Marseille</i>

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

La coordinatrice du centre est responsable de l'organisation et du bon déroulement des sessions de certification. L'équipe relativement restreinte et stable depuis 2014 permet, la plupart du temps, d'évaluer ensemble les copies des candidats.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

Les sujets sont téléchargés depuis la plateforme de la Coordination Nationale par la responsable du Pôle, qui les transmet aux collègues responsables de chaque langue pour vérification avant d'effectuer la reprographie. Les sujets sont stockés dans une armoire sécurisée avant la passation.

5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**

⁸ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES B1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, ...), outils analogiques, ...

⁹ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

Participation au COPIL de la Coordination Nationale CLES. Coordination des responsables de centre.

Participation aux activités de la Coordination Nationale (Journée de formation des évaluateurs, Université d'été, commission d'élaboration des nouvelles grilles B1/B2). Représentation du pôle au COVAL des sujets CLES B2 en anglais.

Elaboration des statistiques du pôle. Formation des équipes CLES. Mutualisation de sessions pour les langues dites 'modîmes' (allemand et arabe) avec le centre CLES de Nice.

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL 2018-2023

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹⁰, années de cursus¹¹, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

Les objectifs de promotion de la certification CLES sera poursuivi.

Le CLES s'inscrit dans les objectifs du Plan langues d'AMU :

- *D'amener les étudiants à atteindre le niveau B2 visé en fin de licence en faisant des certifications en langue (le CLES en particulier) un levier pour l'apprentissage des langues,*
- *De lier l'enseignement des langues à la mobilité internationale : Erasmus et stages à l'étranger, et l'insertion professionnelle*
- *De promouvoir l'apprentissage des langues auprès des étudiants en décloisonnant les enseignements,*

Dans cette perspective le centre CLES d'AMU propose d'étendre l'offre de certifications dans les langues des établissements étrangers partenaires d'AMU pour préparer les étudiants à la mobilité., de proposer des certifications de niveau C1 aux enseignants-chercheurs qui désirent enseigner leur discipline dans une langue étrangère, de promouvoir la certification CLES à un plus large public d'étudiants d'AMU.

L'ouverture en octobre 2018 du CFAL à ALLSH dont une des activités est de préparer les tests de certification, dont le CLES, va permettre de proposer une session de CLES B2 anglais (et éventuellement espagnol) à Aix-en-Provence et d'intégrer davantage d'étudiants ALLSH aux sessions des autres langues.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

Certification facultative pour la majorité des étudiants AMU, obligatoire (fait partie des MCC) pour les étudiants de deux parcours de la mention Pratiques et Ingénierie de la Formation du Master MEEF (ESPE)

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

25 euros pour les étudiants inscrits à AMU

50 euros pour les candidats extérieurs et inscrits précédemment absents

4) Autres certifications proposées par l'établissement

¹⁰ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹¹ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

AMU- septembre 2018

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

TOEIC, DALF C1

► **Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...)** :

Les atouts d'Aix-Marseille Université et de l'équipe CLES sont à la fois ses forces et ses faiblesses.

forces :

L'équipe CLES stable et solidaire, motivée par le projet CLES.

Le partenariat avec d'autres établissements sous convention se développe (ENSA, ENSP, UAPV et bientôt l'institut de Sciences Politiques)

Les opportunités offertes par la taille et la diversité de l'université, il existe un véritable potentiel de ressources (humaines entre autres) pour développer les activités liées au CLES : certification mais aussi préparation et développement des compétences en langues des publics en formation initiale et continue.

Le Plan langue d'AMU met l'accent sur le développement des compétences en langues et la maîtrise d'au moins une langue au niveau B2 en faisant des certifications un levier de l'apprentissage.

L'ouverture à court terme (1^{er} octobre 2018) d'un nouveau centre de langues dans le secteur ALLSH permet d'accroître le nombre de candidats potentiels au CLES.

Faiblesses :

L'équipe restreinte manque de concepteurs de sujets. Les tarifs appliqués aux activités CLES ont découragé les enseignants qui faisaient partie de l'équipe avant la fusion des universités à Aix-Marseille et n'attirent pas de nouveaux évaluateurs ou concepteurs de sujets.

La taille et l'éclatement géographique de l'université (58 sites sur 4 départements) freinent le développement de la certification dans les différentes composantes.

L'absence de décharge de service pour la responsabilité du centre ne permet pas d'effectuer les actions nécessaires à la promotion et au développement du CLES dans toutes les composantes d'AMU.

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

(Avis du/de la VP formation et résultats du vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire et/ou du Conseil académique sur la demande d'accréditation)

Cliquer ici pour taper du texte.